

Il était, tout de même, pénible de constater que dans notre catholique province de Québec, le travail du dimanche augmentait et que le mauvais exemple en devenait contagieux. Les pasteurs des paroisses concernées et les journaux catholiques avaient bien protesté, mais la cupidité de certains profiteurs et de quelques ouvriers n'entend pas raison ; et il faut l'intervention des pouvoirs publics pour leur faire respecter ce que les siècles ont toujours respecté, le droit de Dieu. Cette intervention longtemps souhaitée, longtemps attendue, vient enfin de se produire et nous ne saurions taire la satisfaction qu'elle a causée, chez tous les honnêtes gens.

La lettre que vient d'écrire l'honorable M. Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics, aux différentes compagnies qui font travailler leurs ouvriers le dimanche, contrairement à la loi de Dieu et à la loi des hommes, est une arme de combat et d'assainissement mise à la disposition de ceux qui ont à veiller sur la moralité publique.

Cette lettre a la force d'un décret ; c'est un arrêté ministériel destiné à interpréter, pour ceux qui profitaient jusqu'ici de son ambiguïté, notre loi provinciale. L'interprétation est simple, nette et catégorique : « Le travail du dimanche qui se pratique dans certaines fabriques de cette province constitue une infraction à la loi et rend passibles d'amende ceux qui en sont trouvés coupables. »

La lettre ajoute :

« Le gouvernement a décidé que le travail du dimanche devrait être arrêté partout. »

Si, donc, les partisans de la bonne cause peuvent compter sur l'appui du pouvoir exécutif, il y a lieu d'espérer que le fléau va disparaître.

Sans doute, il faudra lutter : la lutte est la condition et le prix de tous nos succès ; l'ennemi ne rendra pas les armes sans coup férir ; il y aura encore de la mauvaise volonté à vaincre, de l'entêtement à réduire, de la fraude à surprendre.

Mais, au moins, nous ne serons plus impuissants, devant le mal à guérir. Nous avons un remède, dont il ne tiendra qu'aux honnêtes citoyens et au gouvernement de la province de maintenir l'efficacité.